

SIVOM SAONE BEAUJOLAIS (69) : VALORISATION AGRICOLE DES BOUES PRODUITES PAR LA FUTURE STATION D'EPURATION DU SIVOM

LA STATION D'EPURATION DU SIVOM NE REpond PLUS AUX NORMES DE REJETS ET LA FILIERE DE VALORISATION AGRICOLE DES BOUES FONCTIONNE MAL. LE SIVOM A DONC DECIDE DE CONSTRUIRE UNE NOUVELLE STATION ET DE METTRE EN PLACE UNE FILIERE D'EVACUATION DES BOUES CONFORME A LA REGLEMENTATION. CE RAPPORT CONSTITUE DONC LE DOCUMENT D'INCIDENCE EN VUE DE LA DECLARATION PREFECTORALE DES EPANDAGES DE BOUES DE LA FUTURE STATION DU SIVOM.

Auteurs du document : RECYVAL

Obtenir le document : [Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse](#)

Diffuseur des métadonnées : Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

Mots clés : STATION D'EPURATION, EPURATION DE L'EAU, EPANDAGE, AGRICULTURE, EPANDAGE DE BOUE, BOUE RESIDUAIRE, PLAN D'EPANDAGE, TRAITEMENT DE BOUE, VALORISATION AGRICOLE, NORME DE REJET, AUTORISATION DE REJET, DROIT DE L'EAU, DROIT DE L'ENVIRONNEMENT

Date : 2000

Type de ressource : Document

Format : text/xml

Identifiant Documentaire : 00034335

Langue : Français

Droits d'utilisation : Domaine public

Permalien : <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/sivom-saone-beaujolais-69-valorisation-agricole-des-boues-produites-par-la-future-station-d-epuratio0>